



## Proof Of Concept

En quoi les méthodes d'audit utilisant l'intelligence artificielle peuvent-elles **améliorer la fiabilité** et la **conformité des rapports extra-financiers** des entreprises, en particulier en ce qui concerne les critères **environnementaux**, tout en respectant les exigences des nouvelles normes telles que la **CSRD** et les **ESRS** ?

**Groupe : IAuditor's**

Jules PERRIN  
Martin STREICHER  
Léo SCHANN  
Aurélien SAMUYLLO

**Etudiants en Master 1 Gestion, Audit et Intelligence des Affaires  
Faculté des sciences économiques et de gestion de Strasbourg**

## 1. Introduction

L'évolution des exigences réglementaires en matière de durabilité et de transparence, notamment avec l'introduction des normes ESRS (European Sustainability Reporting Standards), oblige les entreprises à fournir des rapports extra-financiers complets et conformes. Les commissaires aux comptes jouent un rôle clé dans la vérification de ces rapports. Toutefois, la complexité croissante des données et des critères impose des outils innovants pour renforcer leur efficacité et précision.

Dans ce contexte, l'intelligence artificielle (IA), et plus spécifiquement les IA génératives, offrent une opportunité unique pour faciliter l'analyse, la vérification et l'optimisation des rapports extra-financiers. Ce document présente une démonstration expérimentale d'un workflow utilisant un prompt spécifique et un outil d'IA pour analyser un critère ESRS particulier, en l'occurrence la norme ESRS E.2 relative à la pollution.

L'objectif de cette démarche est de démontrer comment l'IA peut être utilisée pour :

- Identifier les sections pertinentes dans un rapport d'entreprise.
- Vérifier la cohérence et l'exhaustivité des données.
- Proposer des recommandations en vue d'améliorer la conformité.

Ce rapport s'articule autour d'une méthodologie structurée, couvrant la préparation, l'analyse et la validation des résultats, ainsi qu'une conclusion sur les apports pratiques de l'outil d'IA dans le cadre d'une mission d'audit extra-financier.

## 2. Méthodologies et mise en place de l'audit assisté par IA

Cette étape constitue la base opérationnelle de l'analyse. C'est ici que l'intelligence artificielle est configurée et mise en œuvre pour effectuer une analyse complète du rapport extra-financier. Elle repose sur trois éléments principaux : la configuration du prompt, l'intégration des données, et l'adaptabilité selon les besoins spécifiques de l'audit.

### 2.1. Configuration du prompt

Le prompt global est au cœur du processus d'analyse assistée par l'IA. Il s'agit d'un ensemble de directives détaillées fournies à l'outil d'IA pour guider son analyse.

- **Initialisation** : Le prompt est configuré pour répondre aux objectifs spécifiques de l'audit, en tenant compte des critères ESG pertinents (notamment les normes ESRS E.2 et GRI).
- **Personnalisation** : L'utilisateur peut ajuster le prompt en fonction des besoins spécifiques de l'analyse, comme inclure des normes supplémentaires ou se concentrer sur un aspect particulier du rapport (ex. : gestion des émissions de Scope 3). Cela permet une flexibilité et une adaptabilité en fonction du contexte de l'entreprise ou des attentes des parties prenantes.

## 2.2. Intégration des Données

Une fois le prompt configuré, le rapport extra-financier de l'entreprise est chargé dans l'outil d'IA.

- **Collecte des documents** : Les données d'entrée incluent le rapport extra-financier, les bilans RSE, les benchmarks sectoriels, et toute autre documentation pertinente. Ces fichiers doivent être dans des formats compatibles (PDF, Excel, etc.) pour garantir leur lisibilité par l'IA.
- **Chargement dans l'outil IA** : L'utilisateur charge les documents dans l'interface de l'IA. Le traitement commence immédiatement, avec une extraction automatisée des sections pertinentes (engagements ESG, données sur la pollution, objectifs environnementaux, etc.).

## 2.3. Ciblage et Analyse Préliminaire

L'IA utilise le prompt configuré pour cibler des sections spécifiques du rapport :

- Identification des engagements environnementaux liés à la pollution (air, eau, sol).
- Extraction des données quantitatives (tonnes de CO2, rejets chimiques, etc.) et qualitatives (plans d'action, méthodologies utilisées).
- Organisation des informations sous forme de tableaux et graphiques pour simplifier leur analyse.

## 2.4. Validation de la Configuration

Avant de lancer l'analyse complète, il est essentiel de vérifier que l'IA est correctement configurée :

- Les critères spécifiés dans le prompt couvrent bien les objectifs de l'audit.
- Les normes de référence (ESRS, GRI, SASB) sont intégrées et adaptées aux besoins du secteur de l'entreprise analysée.
- Les sections ciblées sont complètes et pertinentes pour garantir une analyse exhaustive.

## 2.5. Résultat attendu de cette étape

Une IA configurée et prête à analyser en détail le rapport fourni, en respectant les critères définis dans le prompt. Les données collectées et organisées servent de base solide pour les étapes suivantes de l'audit.

### 3. Mise en pratique

Nous allons utiliser la version gratuite de ChatGPT afin de mettre en pratique notre solution d'audit assisté par IA. Pour ce faire, nous allons utiliser notre prompt présent dans l'annexe 1 de notre Guide d'Application de l'IA dans la mission d'Audit :

[Annexe 1](#).

Nous allons prendre l'exemple du rapport de durabilité de Décathlon en 2023 :

[Rapport DPEF Décathlon 2023](#).

**Voici la réponse de ChatGPT suite à notre méthode d'analyse du rapport extra financier de Décathlon :**

“

## **Analyse du rapport Extra-Financier de Décathlon - Critère ESRS E.2 Pollution**

### **Introduction**

Cette analyse se concentre sur les engagements de Decathlon liés à la pollution, conformément aux normes **ESRS E.2** et **GRI**, en utilisant les données extraites de la *Déclaration de Performance Extra-Financière 2023* (DPEF). Elle vise à évaluer la conformité des actions de l'entreprise et leur alignement avec les meilleures pratiques sectorielles.

### **1. Préparation de l'Audit**

#### **Objectifs de l'analyse :**

- Identifier les engagements et actions de Decathlon pour réduire les pollutions (air, eau, sol).
- Vérifier leur conformité avec les exigences des normes **ESRS E.2** et **GRI**.
- Proposer des recommandations pour améliorer la gestion des risques environnementaux.

### **2. Données Extraites du Rapport**

#### **Pollution Atmosphérique :**

- **Réduction des émissions de CO<sub>2</sub> absolues :**
  - Décathlon a réduit ses émissions absolues de CO<sub>2</sub> de **10 % en 2023 par rapport à 2022**, en alignement avec son objectif de décarbonation sur les scopes 1, 2 et 3.
  - Objectif : **Réduction de 20 % des émissions absolues de CO<sub>2</sub> à horizon 2026 (base 2021)**.

- **Mesures concrètes :**

- Transition énergétique : **48,1 % d'électricité consommée renouvelable** sur les sites prioritaires (+4 % par rapport à 2022).
- Logistique : Réduction de **33 % de la consommation de charbon** sur les sites de production de rang 1.

**Pollution de l'Eau :**

- **Utilisation responsable de l'eau :**

- Engagement à limiter les impacts des procédés industriels sur les ressources hydriques.
- Mise en place de cadres pour une gestion durable des ressources, mais manque de données spécifiques sur les volumes économisés ou pollués.

**Gestion des Déchets :**

- **Économie circulaire et gestion des déchets opérationnels :**

- Hausse de **24,7 % du chiffre d'affaires lié à la seconde vie, à la location et à la réparation.**
- Mise en œuvre de processus de recyclage et de valorisation des déchets opérationnels, sans mention des volumes exacts de déchets traités.

### 3. Tableau Récapitulatif des Engagements et Indicateurs

Les engagements de Decathlon sont organisés en trois catégories principales liées à la pollution : émissions atmosphériques, pollution des ressources en eau, et gestion des déchets.

Type d'Engagement	Indicateurs Clés	Cibles à Atteindre	Délais Associés
<b>Réduction des émissions de CO<sub>2</sub> (Scopes 1-3)</b>	Tonnes de CO <sub>2</sub> éq. absolues	Réduction de 20 % par rapport à 2021	2026
<b>Transition vers les énergies renouvelables</b>	Pourcentage d'électricité renouvelable consommée	Atteindre 100 % sur les sites prioritaires	Progression annuelle
<b>Réduction de la pollution de l'eau</b>	Volume d'eau utilisé/pollué	Minimiser les impacts liés aux procédés industriels	Horizon 2030
<b>Gestion des déchets opérationnels</b>	Quantité de déchets recyclés/revalorisés	Hausse des initiatives de circularité et d'économie d'usage	2026

## Observations complémentaires :

- **Mesure d'impact sur l'air** : Les objectifs de réduction des émissions incluent des initiatives sur la décarbonation de la logistique, la production et la chaîne d'approvisionnement.
- **Manque d'indicateurs spécifiques** : Pour l'eau et les déchets, des chiffres précis (volumes ou pourcentages) manquent pour évaluer l'impact exact.

## 4. Conformité aux Normes ESRS E.2 et GRI

### 4.1. Conformité ESRS E.2 : Gestion de la Pollution

#### Points de conformité :

1. **Émissions atmosphériques** :
  - Les engagements en matière de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> sont conformes aux attentes de la norme ESRS E.2, avec une trajectoire mesurable et des cibles claires (ex. réduction de 20 % d'ici 2026).
2. **Gestion des pollutions locales** :
  - Le rapport met l'accent sur la réduction de la consommation d'énergie fossile (ex. : réduction de 33 % de l'utilisation du charbon dans les sites de production de rang 1).
3. **Transition énergétique** :
  - Adoption de l'électricité renouvelable pour près de la moitié des besoins énergétiques sur les sites prioritaires (48,1 %).

#### Points d'amélioration :

- **Absence de détails sur les méthodologies** : Les calculs d'émissions et d'impacts environnementaux (air, eau, déchets) ne mentionnent pas explicitement des standards comme le **GHG Protocol** ou l'ISO 14064.
- **Pollution des sols** : Aucun détail spécifique sur la gestion des impacts au niveau des sols, malgré l'activité industrielle.

### 4.2. Conformité GRI : Gestion des Impacts Environnementaux

#### Points de conformité :

- La structure des engagements respecte les exigences GRI relatives à la transparence des émissions et à la communication des initiatives circulaires (seconde vie des produits, recyclage).

#### Points d'amélioration :

- L'intégration des impacts hydriques reste insuffisante pour répondre pleinement aux exigences GRI sur la gestion des ressources en eau.

## 5. Analyse de la Double Matérialité

### 5.1. Matérialité d'Impact (Impact environnemental des activités)

- **Changements directs sur l'environnement :**
  - Réduction de 10 % des émissions absolues de CO<sub>2</sub> en 2023, grâce à la transformation énergétique et à la décarbonation logistique.
  - Augmentation des initiatives d'économie circulaire (hausse de 24,7 % du chiffre d'affaires lié à la réparation et à la seconde vie des produits).
- **Insuffisances :**
  - Aucun détail sur les volumes d'eau économisés ou les mécanismes de réduction des polluants aqueux dans les procédés industriels.

### 5.2. Matérialité Financière (Risques financiers liés à l'environnement)

- **Initiatives pour atténuer les risques :**
  - Utilisation accrue des énergies renouvelables pour limiter la dépendance aux énergies fossiles et répondre aux régulations futures.
  - Investissements dans des technologies vertes, comme les panneaux solaires pour doubler la capacité énergétique renouvelable.
- **Faiblesses identifiées :**
  - Les impacts financiers liés à l'inertie des actions sur la pollution de l'eau et des sols ne sont pas abordés.

## 6. Détection des Incohérences et Anomalies

Cette section vise à examiner en profondeur les éventuelles incohérences, lacunes ou anomalies identifiées dans le rapport extra-financier 2023 de Decathlon, notamment sur les engagements liés à la pollution et leur alignement avec les normes ESRS E.2 et GRI. Ces points permettent de mettre en lumière les écarts entre les ambitions affichées, les données communiquées et les exigences des meilleures pratiques sectorielles.

### 6.1. Incohérences dans le Suivi des Indicateurs

1. **Absence de Méthodologies Standardisées pour le Calcul des Émissions :**
  - Le rapport ne mentionne pas explicitement les protocoles ou standards utilisés pour calculer les émissions de CO<sub>2</sub>, telles que le **GHG Protocol** ou l'ISO 14064.
  - Cela peut limiter la comparabilité avec les pratiques d'autres acteurs du secteur et compliquer la validation par des tiers indépendants.
  - Par ailleurs, bien que les émissions de Scope 1 et Scope 2 soient discutées (énergie, transport), il y a une absence de données granulaires sur les sources exactes des émissions dans le Scope 3, qui représente une part significative des émissions totales.

## **2. Données Limitées sur la Gestion des Pollutions Locales (Air, Eau, Sol) :**

- Aucune donnée spécifique n'est fournie sur les volumes de polluants atmosphériques (autres que le CO<sub>2</sub>) ou aqueux rejetés par les activités industrielles.
- Pour les déchets, bien que les initiatives circulaires soient décrites (réparation, seconde vie), les volumes totaux de déchets produits, recyclés et valorisés manquent, ce qui empêche une évaluation complète de l'efficacité des actions.

## **3. Incohérences dans le Reporting sur les Résultats :**

- Le rapport met en avant des progrès dans la réduction des émissions absolues de CO<sub>2</sub> (-10 % en 2023 par rapport à 2022) et des engagements ambitieux (-20 % d'ici 2026). Cependant, il manque une répartition détaillée des résultats par région ou par activité, ce qui peut masquer des variations importantes.
- Aucune trajectoire intermédiaire entre 2023 et 2026 n'est présentée pour suivre l'évolution vers l'objectif de décarbonation.

## **6.2. Lacunes dans la Gestion de la Pollution des Ressources**

### **1. Gestion de l'Eau :**

- Bien que le rapport mentionne l'importance de réduire l'impact sur les ressources hydriques, aucune donnée précise n'est fournie sur :
  - Les volumes d'eau utilisés dans les opérations.
  - Les quantités économisées grâce aux actions mises en œuvre.
  - Les niveaux de pollution aqueuse générés par les procédés industriels.
- Cette absence de reporting complet limite la capacité à évaluer la conformité aux normes ESRS E.2 et GRI, qui exigent une transparence accrue sur la gestion des ressources en eau.

### **2. Gestion des Sols :**

- Aucune mention spécifique n'est faite sur la pollution des sols ou sur des initiatives visant à prévenir ou remédier à des impacts environnementaux liés à des produits chimiques, déchets ou autres polluants.
- Pour une entreprise ayant une forte activité industrielle et logistique, ce manque de données représente une faiblesse dans la conformité et le suivi des risques environnementaux locaux.

## **6.3. Manque d'Évaluation Financière des Risques Environnementaux**

### **1. Coûts Liés aux Risques de Pollution :**

- Le rapport ne contient pas d'évaluation détaillée des risques financiers associés à la pollution (par exemple, amendes, coûts de remédiation, ou hausse des coûts de conformité réglementaire).
- L'absence d'estimations spécifiques sur ces coûts peut limiter la préparation de l'entreprise aux impacts potentiels des régulations environnementales futures, notamment celles liées à la pollution de l'eau et de l'air.

## **2. Investissements dans les Énergies Renouvelables et les Technologies Vertes :**

- Bien que Decathlon ait mentionné des projets d'investissement (comme une ferme solaire offshore pour doubler son volume d'énergie renouvelable), les détails financiers et l'impact estimé de ces initiatives sur les coûts opérationnels ne sont pas communiqués.
- Ces informations sont cruciales pour évaluer la viabilité économique des stratégies environnementales à moyen et long terme.

### **6.4. Absence de Benchmarks Sectoriels**

- Le rapport ne compare pas les performances environnementales de Decathlon avec celles d'autres acteurs du secteur.
- Par exemple, il n'y a pas de mise en contexte des ratios d'émissions de CO<sub>2</sub>, de gestion des déchets ou d'utilisation des ressources hydriques par rapport aux moyennes sectorielles.
- Cette absence de benchmark limite la capacité à situer Decathlon dans le paysage des pratiques ESG de son secteur.

### **6.5. Manque de Clarté sur les Plans d'Action**

#### **1. Objectifs Qualitatifs Plutôt que Quantitatifs :**

- Certains engagements, comme ceux liés à l'eau ou aux déchets, restent formulés en termes qualitatifs (« limiter l'impact », « améliorer la circularité ») sans objectifs mesurables (par exemple : « réduction de X % des volumes d'eau utilisés d'ici 2026 »).
- Cela complique l'évaluation des progrès réels par rapport aux ambitions annoncées.

#### **2. Calendrier Incomplet :**

- Bien que des cibles existent pour 2026 ou 2030, il manque des jalons intermédiaires clairs pour suivre l'avancement annuel.
- L'absence de roadmap détaillée affaiblit la transparence et la capacité des parties prenantes à auditer efficacement les progrès.

### **6.6. Opportunités Manquées dans la Communication**

#### **1. Mise en Valeur des Initiatives Innovantes :**

- Des initiatives comme l'utilisation de caoutchouc naturel (au lieu de néoprène) ou la réduction de 33 % de la consommation de charbon mériteraient d'être mieux quantifiées et mises en avant avec des données précises.
- Cela renforcerait la perception des efforts de Decathlon en matière d'innovation durable.

## 2. Communication des Résultats Concrets :

- Le rapport met en avant des initiatives globales mais manque de cas d'études ou d'exemples locaux détaillés pour illustrer les impacts réels des actions.

## 7. Questions à Poser pour Affiner l'Analyse

### Engagements ESG

1. Quels sont les indicateurs spécifiques suivis pour mesurer la réduction des polluants aqueux et des déchets ?
2. Les méthodologies utilisées pour calculer les émissions de CO<sub>2</sub> (GHG Protocol, ISO, autres) sont-elles détaillées dans un document complémentaire ?

### Scope 1, 2, et 3 (émissions directes et indirectes)

3. Comment les sources d'émissions indirectes dans la chaîne de valeur (Scope 3) sont-elles intégrées dans le suivi des engagements ?
4. Existe-t-il des plans d'action pour réduire les émissions liées aux déplacements des employés et à la logistique ?

### Pollution de l'Eau et des Sols

5. Quels sont les volumes d'eau économisés grâce aux initiatives de réduction de la consommation ou des polluants ?
6. Y a-t-il des engagements ou plans spécifiques pour gérer la pollution des sols (ex. : pollution par les déchets ou produits chimiques) ?

### Matérialité Financière

7. Les risques financiers liés aux impacts environnementaux (futurs coûts de conformité, amendes, etc.) sont-ils quantifiés ?
8. Quelles mesures sont prises pour anticiper les réglementations environnementales futures dans vos pays d'opération ?

”

Une fois la première analyse effectuée et les questions répondues, nous pouvons demander le rapport final d'audit pour la société Décathlon.

Voici la réponse obtenue :

“

## Rapport Final d'Audit ESG/CSRD - Critère ESRS E.2 Pollution

### Introduction

Ce rapport présente une analyse détaillée des engagements et performances de Decathlon en matière de gestion de la pollution, conformément aux normes **ESRS E.2** et **GRI**, telles que décrites dans la *Déclaration de Performance Extra-Financière 2023*. Cette évaluation a été réalisée dans le cadre d'un audit ESG, visant à examiner la conformité des engagements environnementaux de Decathlon, détecter les lacunes et incohérences, et proposer des pistes d'amélioration.

### 1. Résumé Exécutif

#### Principaux résultats :

- Decathlon s'engage activement dans la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, avec une diminution absolue de **10 % en 2023** par rapport à 2022, alignée sur son objectif de **-20 % à l'horizon 2026** (base 2021).
- Les initiatives de transition énergétique ont permis de porter à **48,1 %** la part d'électricité renouvelable utilisée sur les sites prioritaires.
- Cependant, des lacunes importantes subsistent, notamment dans le suivi des volumes d'eau économisés ou pollués et la gestion des déchets, où les données restent incomplètes.

#### Principaux risques identifiés :

1. Absence de méthodologies standardisées pour les calculs d'émissions et de polluants (GHG Protocol, ISO).
2. Manque de transparence sur les indicateurs hydriques et de gestion des sols.
3. Évaluation insuffisante des risques financiers liés aux impacts environnementaux.

#### Actions prioritaires :

- Renforcer le reporting sur les indicateurs d'eau, de déchets et de pollution des sols.
- Aligner les méthodologies de mesure des émissions avec des standards reconnus.

- Développer une roadmap intermédiaire pour les engagements environnementaux.

## 2. Engagements ESG : Pollution et Indicateurs Clés

Type d'Engagement	Indicateurs Clés	Cibles à Atteindre	Délais Associés
Réduction des émissions de CO <sub>2</sub> (Scopes 1-3)	Tonnes de CO <sub>2</sub> éq. absolues	Réduction de 20 % par rapport à 2021	2026
Transition vers les énergies renouvelables	Pourcentage d'électricité renouvelable consommée	Atteindre 100 % sur les sites prioritaires	Progression annuelle
Réduction de la pollution de l'eau	Volume d'eau utilisé/pollué	Minimiser les impacts liés aux procédés industriels	Horizon 2030
Gestion des déchets opérationnels	Quantité de déchets recyclés/revalorisés	Hausse des initiatives de circularité et d'économie d'usage	2026

## 3. Conformité avec les Normes ESRS E.2 et GRI

### 3.1. Conformité aux Normes ESRS E.2

#### 1. Réduction des émissions atmosphériques :

- Conforme pour les Scopes 1 et 2 grâce à des initiatives claires et des objectifs mesurables.
- Incomplet pour le Scope 3 en raison de l'absence de détails sur les émissions indirectes (fournisseurs, produits, transports).

#### 2. Pollution de l'eau et des sols :

- Conformité partielle, en raison d'un manque de données détaillées sur les volumes d'eau utilisés/pollués et l'absence d'initiatives spécifiques pour la gestion des sols.

### 3.2. Conformité aux Normes GRI

- Conformité pour les émissions atmosphériques et la gestion circulaire.
- Insuffisance pour les impacts hydriques et la communication sur la pollution des sols, ce qui limite l'alignement complet avec les attentes GRI.

## 4. Analyse de la Double Matérialité

### 4.1. Matérialité d'Impact (Impact des activités sur l'environnement)

- **Points positifs :**
  - Décarbonation des activités (-10 % d'émissions de CO<sub>2</sub> en 2023).
  - Transition vers une énergie renouvelable pour les sites prioritaires.
  - Initiatives d'économie circulaire (hausse de 24,7 % du chiffre d'affaires lié à la réparation et à la seconde vie des produits).
- **Faiblesses :**
  - Absence d'évaluation des impacts directs sur l'eau et les sols.
  - Manque de détails sur les initiatives locales pour remédier à la pollution.

### 4.2. Matérialité Financière (Impact environnemental sur l'entreprise)

- **Initiatives pour réduire les risques financiers :**
  - Investissements dans les énergies renouvelables (ferme solaire offshore).
  - Réduction des coûts liés aux énergies fossiles (-33 % d'utilisation de charbon).
- **Faiblesses :**
  - Aucune évaluation détaillée des coûts financiers liés à la pollution ou à l'adaptation aux futures réglementations.

## 5. Détection des Incohérences et Anomalies

### Incohérences majeures :

1. **Manque de méthodologies standardisées :**
  - Absence de référence explicite au GHG Protocol ou à l'ISO pour les calculs des émissions de CO<sub>2</sub>.
2. **Indicateurs hydriques incomplets :**
  - Aucune donnée sur les volumes d'eau économisés ou pollués.
  - Absence de plans spécifiques pour réduire les impacts hydriques.
3. **Objectifs qualitatifs :**
  - Engagements souvent formulés sans cibles mesurables pour les déchets et la gestion des sols.

### Anomalies identifiées :

- **Absence de benchmarks sectoriels :** Impossible de comparer les performances de Decathlon à celles des autres acteurs du secteur.
- **Écarts dans les résultats :** Pas de jalons intermédiaires pour suivre l'évolution des réductions d'émissions entre 2023 et 2026.

## 6. Recommandations

### 1. Amélioration du Reporting :

- Intégrer des données précises sur les volumes d'eau utilisés, pollués et économisés.
- Fournir des détails sur les quantités de déchets produits, recyclés et valorisés.

### 2. Alignement avec les Standards :

- Adopter les méthodologies GHG Protocol et ISO 14064 pour garantir la comparabilité et la transparence des calculs.
- Développer un tableau de correspondance des engagements avec les exigences des normes ESRS et GRI.

### 3. Roadmap et Jalons Intermédiaires :

- Établir des jalons annuels pour mesurer les progrès vers les objectifs 2026 et 2030.

### 4. Évaluation des Risques Financiers :

- Quantifier les coûts potentiels liés aux réglementations environnementales futures.
- Intégrer ces projections dans les stratégies financières de l'entreprise.

### 5. Communication et Valorisation :

- Présenter des études de cas locaux pour illustrer les résultats concrets des initiatives (ex. : réduction du charbon, énergie renouvelable).

## 7. Validation et Conclusion

Ce rapport met en évidence des progrès significatifs dans la gestion des émissions atmosphériques, mais souligne également des lacunes importantes dans la gestion de l'eau, des sols et des déchets. Pour renforcer sa conformité aux normes ESRS E.2 et GRI, Decathlon doit améliorer son reporting, adopter des standards internationaux et établir une feuille de route claire avec des jalons intermédiaires.

**Prochaine étape : Validation du rapport avec les parties prenantes et suivi des recommandations proposées.**

Si vous souhaitez des précisions ou des ajustements sur ce rapport, n'hésitez pas à m'indiquer vos besoins.

”

#### 4. Conclusion

Les résultats de cette démonstration expérimentale confirment le potentiel de l'IA dans l'analyse des rapports extra-financiers selon les normes ESRS. Grâce à un paramétrage précis et à un prompt adapté, l'IA peut automatiser des tâches critiques telles que l'extraction des données, la comparaison avec des standards réglementaires, et la détection des incohérences. Ces capacités permettent aux commissaires aux comptes de gagner en efficacité tout en renforçant la qualité et la rigueur de leurs audits.

Par ailleurs, l'intégration de l'IA ne remplace pas l'expertise humaine mais la complète. L'analyse assistée par IA donne aux professionnels une base solide pour interpréter les résultats, proposer des recommandations pertinentes et valider les conclusions finales.

En conclusion, cette expérimentation démontre qu'une collaboration intelligente entre l'humain et la machine constitue une voie prometteuse pour répondre aux exigences croissantes de transparence et de durabilité, tout en préparant les entreprises et les auditeurs aux évolutions futures des cadres réglementaires.